COMMUNE DE
Conthey
VALAIS • SUISSE

Rapport de la commission Agglo-Mobilité
Décembre 2026

Membres de la Commission

Nom	Prénom	Fonction
Iten	Julien	Président
Giberti Udry	Gloria	Rapporteur
Hedinger-Szekely	Jill	Membre
Duc	Ariane	Membre
Dorsaz	Mathieu	Membre

1. Introduction

En 2026, la Commission Agglo-Mobilité a poursuivi ses travaux afin de mieux comprendre les enjeux liés aux programmes d'agglomération, d'identifier les besoins communaux en matière de mobilité et d'aménagement du territoire, et de préciser son propre cadre d'action. Les activités de l'année ont principalement porté sur l'acquisition de connaissances relatives à l'Agglo Valais central, l'examen des projets concernant la commune de Conthey et l'élaboration d'une feuille de route pour les années à venir.

2. Séance du 16 septembre 2026

La commission a rencontré Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central, pour une présentation détaillée du fonctionnement des programmes d'agglomération, de leurs mécanismes de financement et des perspectives de développement régional. Il a notamment été rappelé que l'Agglo Valais central regroupe 22 communes, d'Ardon à Salquenen, et constitue un instrument fédéral de soutien aux projets d'infrastructures liés à la mobilité.
Cette séance a permis aux membres de prendre connaissance de la stratégie 2026–2029 de l'Agglo Valais central, articulée autour de la mobilité, de l'aménagement du territoire et de la gouvernance régionale. Une attention particulière a été portée aux projets concernant Conthey, notamment aux mesures prévues dans le cadre du PA5, telles que la modération du trafic dans certains secteurs et la requalification de la route des Rottes.
La commission a également engagé une réflexion sur son futur rôle en tant qu'organe de proposition et de consultation pour les projets communaux susceptibles d'être intégrés au programme d'agglomération de 6e génération (PA6).

3. Travail individuel du 21 octobre 2026

La séance prévue le 21 octobre 2026 a été remplacée par un travail individuel. Les membres ont été invités à formuler des propositions et à réfléchir aux missions, aux objectifs et aux priorités à intégrer au futur cahier des charges de la commission.

4. Séance du 11 novembre 2026

Lors de cette séance, la commission a approuvé le procès-verbal du 16 septembre 2026 et a élaboré son rapport annuel à l'attention du Conseil général. Elle a également validé plusieurs orientations importantes pour la suite de ses travaux.
Dans le cadre de la requalification de la Route des Rottes, liée au programme d'agglomération de 5e génération, a approuvé une proposition formulée par Mme Duc destinée à être intégrée dans son futur cahier des charges et recommande la réalisation d'une analyse des flux de circulation dans le secteur de La Poste, afin d'assurer une prise en compte optimale des enjeux de sécurité et de mobilité intégrée.
La commission souhaite en outre analyser les possibilités d'amélioration de l'accessibilité et du stationnement à proximité du magasin Dosenbach ainsi que du giratoire reliant la route des Rottes à la rue de la Gare.
La commission a confirmé la nécessité de disposer d'un document de référence définissant clairement ses missions, ses objectifs stratégiques et ses modalités de fonctionnement.

5. Séance du 2 décembre 2026

La séance du 2 décembre 2026 sera consacrée à la rédaction et à la finalisation du cahier des charges de la Commission Agglo-Mobilité. Les membres devront également valider une feuille de route permettant de structurer les travaux futurs, de préciser les principaux axes d'intervention et de favoriser l'émergence de propositions en matière de mobilité et d'aménagement du territoire.

6. Bilan et perspectives

L'année 2026 aura permis à la Commission Agglo-Mobilité de poser les bases de son fonctionnement futur. Après une phase d'information et d'appropriation des mécanismes de l'Agglo Valais central, la commission a engagé une réflexion stratégique sur son rôle au sein de la commune et sur les projets susceptibles d'accompagner le développement de la mobilité à l'horizon 2030.
L'adoption d'un cahier des charges et d'une feuille de route constituera une étape importante pour renforcer l'efficacité de la commission et orienter ses travaux vers des objectifs clairement définis. En 2027, la commission poursuivra ses réflexions sur les projets communaux de mobilité, suivra l'évolution des mesures prévues dans le cadre du PA5 et préparera ses futures contributions aux démarches liées au PA6.

Conthey, le 17.11.2026

Le président
Julien Iten

La rapporteure
Gloria Giberti Udry